

REGLEMENT PUCES organisées par l'AS FOUCHERANS

ART 1 : Lors de l'inscription chaque demandeur d'emplacement aux Pucés du 14 juillet doit fournir **obligatoirement** les documents administratifs suivants :

- ♦ *Professionnels* : photocopie **carte professionnelle ou extrait du registre de commerce et des sociétés** (plus une enveloppe timbrée libellée à son adresse)
- ♦ *Particuliers* : photocopie **pièce d'identité et déclaration sur l'honneur** (ci-dessous) plus une enveloppe timbrée et libellée à son adresse .

ART 2 : Le règlement de l'emplacement doit **être joint** à l'inscription (chèque libellé à l'ordre de l'AS FOUCHERANS.)

ART 3 : Les exposants s'engagent à respecter les zones de circulation des visiteurs et des véhicules de police ou de secours. A l'issue de la manifestation ils **devront laisser leur place propre** : déchets, papier, bouteilles vides ...seront placés dans les sacs poubelle fournis par les organisateurs. **Aucun matériel usagé ne devra rester sur place .**

ART 4 : Tout exposant qui enfreint l'article 3 ne pourra pas participer au prochain marché aux pucés organisé par l'AS FOUCHERANS .

ART 5 : Les Pucés du 14 juillet se déroulent de 6H00 à 18H00, **aucune entrée ne sera acceptée après 8H00** et les départs ne seront autorisés qu'après 17H00 sauf autorisation des organisateurs .

ART 6 : Toute vente d'articles neufs ou copiés est rigoureusement interdite . Les exposants non professionnels doivent posséder la liste des objets mis en vente et ne vendre que des objets personnels usagés, la revente d'objets acquis dans ce but est illégale .

ART 7 : Par sa demande d'inscription et sa présence sur l'emplacement, l'exposant reconnaît **avoir eu connaissance du présent règlement.**

Les organisateurs ne fournissent ni eau ni électricité ni table. Le N° inscrit sur le laissez passer N'EST PAS UN NUMERO de RESERVATION d'UNE PLACE

PROCHAINES PUCES : le 4 novembre 2018

.....
COMMUNE de FOUCHERANS

Date : 14 juillet 2018

AS FOUCHERANS

ATTESTATION OBLIGATOIRE (à compléter par les exposants particuliers)

NOM – PRENOM :

DEMEURANT :

Code Postal : Localité :

PIECE D'IDENTITE : Nature : N° :

Autorité et date de délivrance :

Atteste sur l'honneur :

1. que les marchandises proposées à la vente **n'ont pas été achetées** dans le but d'être revendues .
2. que je n'ai pas participé à **2 (deux)** autres manifestations de même nature **cette année**

A le/...../ 2018

Merci de votre coopération et à bientôt (cette attestation est imposée par la législation)

PROCHAINES PUCES : le 5 novembre 2018

ABo le 06/05/2018

